



« Le mot du Maire »

Bienvenue aux sportifs et aux organisateurs du championnat fédéral de VTT les 12 et 13 juillet 2014, au premier rang desquels, bien sûr, l'Association Sport et Loisirs de Hauteville.

Le choix de notre commune pour cette compétition nationale est une excellente nouvelle pour les cyclistes locaux et amis du vélo.

J'adresse d'ores et déjà tous mes remerciements aux organisateurs, en particuliers aux bénévoles et aux compétiteurs pour ce spectacle.

Le Maire d'Hauteville les Dijon



« le mot du Député »

Je tiens à adresser mes sincères félicitations à l'ensemble des organisateurs de cette compétition sportive de qualité, et tout particulièrement à l'association sports et loisirs d'Hauteville-lès-Dijon.

J'adresse aussi mes remerciements à la municipalité d'Hauteville-lès-Dijon qui accueille cette compétition. Cet évènement témoigne de sa vitalité et de sa richesse patrimoniale, culturelle, sportive et associative. L'association sports et loisirs d'Hauteville-lès-Dijon contribue pleinement, par son dynamisme et son sérieux, au développement de l'attractivité de la commune et à son rayonnement. Elle participe également activement au renforcement du vivre ensemble. En effet, le sport c'est donner, mais aussi recevoir et partager. Le sport est l'école de vie et dépassement de soi.

Aussi, grâce à cette compétition cycliste, de nombreux participants pourront exercer leur passion et révéler leur talent, dans un cadre agréable, une nature préservée et sur un parcours d'excellence. Je souhaite bonne chance à tous les compétiteurs qui sèmeront sur leur chemin des graines de talent.

Laurent GRANDGUILLAUME Député de la Côte d'Or



« Le mot du Président du Comité »

C'est avec un grand honneur que le comité de côte d'or accueille le championnat national de VTT. Traditionnellement terre de cyclocross nous essayerons de faire un beau championnat sur le site d'Hauteville cher à Louisette Seguin.

Cette année 2014 sera riche en organisation pour la côte d'or car outre le fédéral VTT nous aurons aussi à organiser, conjointement avec la Bourgogne, les 80 ans de la FSGT et le championnat régional de route pour le week-end de la pentecôte.

Nous remercierons la municipalité d'Hauteville habituée à soutenir le club de l'ASL Hauteville et surtout sa présidente qui avec son équipe saura vous accueillir et vous proposer un beau week-end sportif.

Je suis certain que les membres de la commission cycliste et tous les clubs du comité mettrons tout en œuvre pour le bon déroulement des épreuves et la réussite de cette grande manifestation. Enfin n'oublions pas de remercier tous les bénévoles qui vont nous aider et sans qui cette manifestation ne serait possible.

Bienvenue à Hauteville et bonne chance à tous les participants et participantes.

Le président du comité,

Dominique Beudet.



« Le mot de la Présidente de l'A.S.L.Hauteville »

Messieurs et Mesdames Présidents de Comité régionaux, départementaux, Présidents (es) de clubs et participants

C'est avec une grande fierté, conjuguée à un immense plaisir, que représentant le comité de Côte d'or FSGT, mon club et moi vous recevons venant de toutes les régions de France dans mon petit village situé à 7 km de DIJON.

La Côte d'Or terre de sport par excellence se passionne pour cette activité sportive sur les terrains les plus improbable qui exige des coureurs une condition physique pour surmonter l'ensemble des obstacles qui jalonnent le parcours.

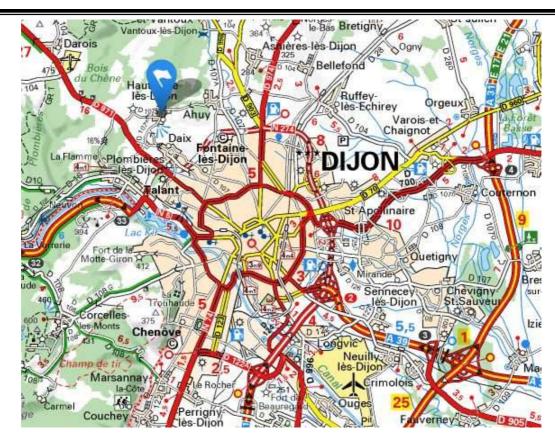
J'en profite pour remercier les communes de Hauteville et Daix, partenaires et sponsors qui nous soutiennent, les bénévoles et les compétiteurs pour le spectacle.

Vive le vélo, vive le sport à vélo.

Louisette SEGUIN



POUR se RENDRE à Hauteville les Dijon



en provenance de l'A6-A38 : N5, Dijon centre, a gauche bld de l'ouest, a gauche route de Troyes a droite D 107 en provenance de l'A39: sortie Dijon nord, rocade voie Georges Pompidou, D 903, a gauche Ahuy en provenance de l'A31:A311, Dijon nord, rocade voie Georges Pompidou, D 903, a gauche Ahuy



ACCUEIL SUR LE SITE – RETRAIT DES DOSSARDS Et RENSEIGNEMENTS DIVERS

SAMEDI

-10h à 18h : Accueil sur le site, avec

Remise des plaques et dossards

-12 h 00 : Réunion d'information (écoles de vélo)

-18 h30: Réunion d'information toutes catégories.

Présentation du parcours

Si mauvais temps l'accueil et remise des plaques Salle des fêtes d'Hauteville

DIMANCHE

-7h30 à 12h00 Accueil remise des dossards et plaques sur le site

Si mauvais temps l'accueil et remise des plaques Salle des fêtes d'Hauteville



REPAS

Les repas du samedi midi seront servis sur place de 11h00 à 13h00

Les repas du samedi soir seront servis salle des fêtes de Hauteville à 19h30

Les repas du dimanche midi seront servis sur place de 10h00 à 14h00

Le repas du dimanche soir sera servi salle des fêtes de Hauteville à 20h30

Inscription préalable obligatoire: voir fiche jointe.

Aucune possibilité d'acheter des repas sur place

RÉCOMPENSES

19h00 Remise des récompenses sur place

Si mauvais temps à Salle des fêtes d' Hauteville



HÉBERGEMENT

Hôtel 1ere classe 6 rue des Ardennes 21000 Dijon tel : 08 92 70 70 61

50 chambres 1/2/3 personnes

Village Hôtel B.B. 1 rue des Ardennes 21000 Dijon tel : 08 92 70 75 24

70 chambres 1/2/3 personnes

Formule 1 3 rue des Ardennes 21000 Dijon tel : 08 91 70 52 32

80 chambres 1/2/3 personnes

Hôtel Lysdor 4 rue Ardennes 21000 Dijon tel : 03 80 78 90 80

53 chambres 1 grand lit 2 personnes

CAMPING

CAMPING OREE DU BOIS à DAROIS à 9 Km de DIJON : 0380356088 (route nationale après le Fort)

CAMPING DU LAC KIR à DIJON , 7 km d'hauteville, 16 places pour camping car : 0380305401 (c'est au lac Kir)

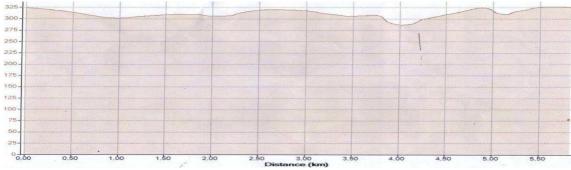
Office du Tourisme

34 rue des Forges 21000 Dijon Tel : 08 92 70 05 58



CIRCUIT







PROGRAMME

SAMEDI

10h à 18h : Accueil, Remise des plaques

12 h 00 : Réunion d'information (écoles de vélo)

15 h 00 à 18 h 00 reconnaissance parcours

15 h à 18h Gymkhana Poussins, Poussines, Pupilles

et Benjamins

18 h30 Réunion d'information toutes catégories.

Présentation du parcours

DIMANCHE

7 h 30 à 12 h 00	Accueil remise des dossards et des plaques
8 h 30	Départ Masters et tandems 18Km
9 h 30	Départ Vétérans et Juniors 36Km
10 h 45	Départ Cadets, cadettes, Féminines 18Km *
13 h 30	Départ des Poussins et Poussines 3Km
14 h 00	Départ Pupilles garçons et filles 6Km
14 h 30	Départ des Benjamins garçons et Filles 6Km
15 h 15	Départ des Minimes filles et garçons 12Km
16 h 15	Départ Senior et Espoir 42Km
19h00	Remise des prix

L'appel des coureurs se fera 15 minutes avant le départ

au plus tard la veille lord de la réunion d'information.

[•] Si le nombre de féminines par catégories n'est pas assez important il n'y aura qu'une seule course (toutes catégories confondues) pour un seul maillot de championne National, la décision peu être prise

RESTAURATION - RÉSERVATION

	Tél. travail :	FAX	. :	
MENU				
Samedi midi	Samedi soir	Dimanche midi	Dimanche soir	
Sur place	Salle des fêtes	sur place	Salle des fêtes	
Plateau		Plateau	Soirée festive	
	Crudités			
Jambon persillé	Coq au vin	Terrine de légumes	Buffet	
Émincé de volaille	Purée	Jambon à l'os		
Pâtes	Ou	Salade de riz	Dînatoire	
Salade	Assiette anglaise	composée		
Tarte aux pommes	Fromage	Flan		
Pain	Tarte au cassis	Pain		
eau		eau		
edi 12 11h00 à 13h00 19h30 à 20h30 nche 13		Nombre [] x 9 Nombre [] x10		
	10h30 à 14h00	Nombre [] x 9	€uros :	

RÉSERVATIONS

Pour que les repas soient pris en compte, les réservations doivent être accompagnées du chèque de règlement, établi à l'ordre de : A.S.L.HAUTEVILLE

à retourner avant le 28 juin 2014 **Madame Seguin Louisette** à: 2 rue Bas de Vélars

21121 Hauteville les Dijon

Total:.....

Tel: 03 80 56 31 79

Courriel: Louisette.seguin@wanadoo.fr

Les jeux retenus pour l'école du vélo

Pour les poussins :

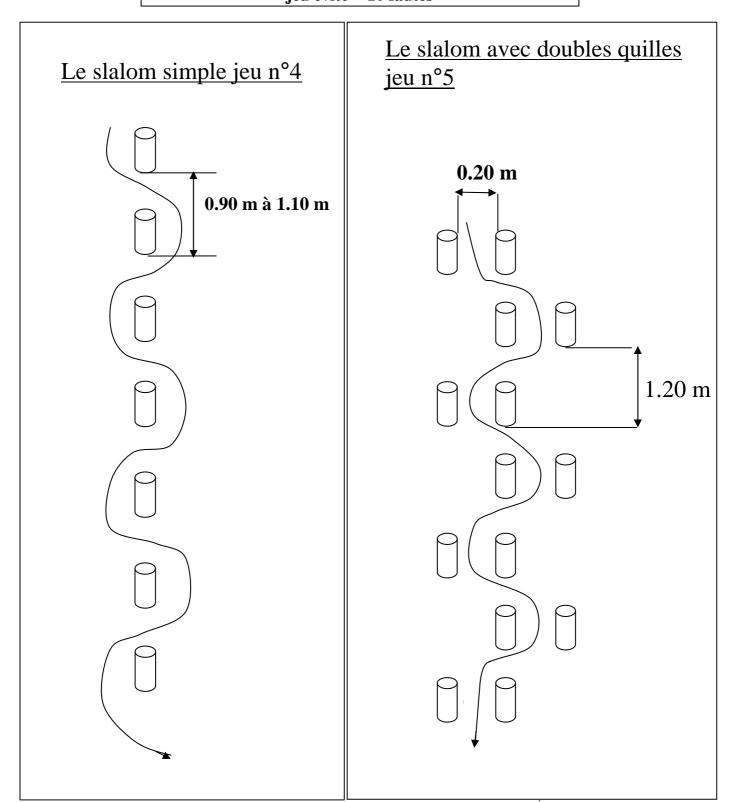
- La bosse
- Le slalom simple n°4
- L'élastique (uniquement la roue avant) n°30
- Le rond n°23
- Le simple huit n°17

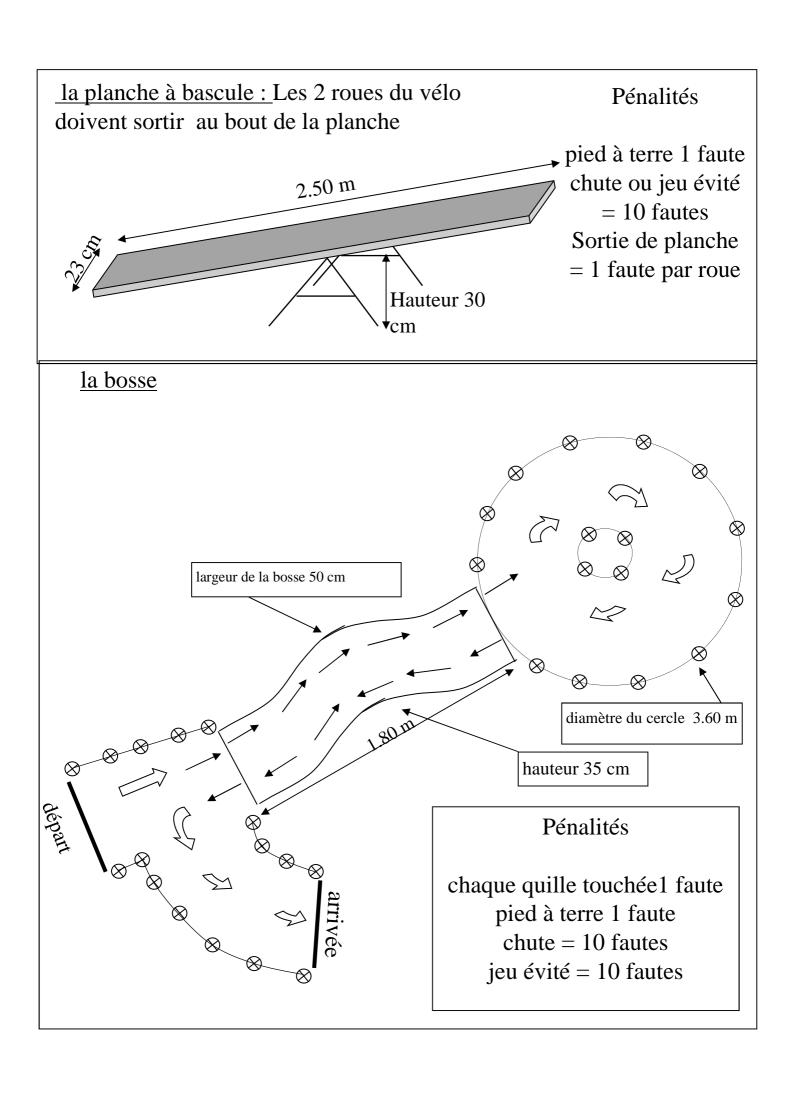
• Pour les pupilles et les benjamins :

- La bosse
- La bascule
- Le slalom n°4
- L'élastique (les deux roues) n°30
- Le rond n°23
- Le slalom avec doubles quilles n°5

Pénalités

chaque quille tombée 1 faute pied à terre 1 faute chute = 10 fautes jeu évité = 10 fautes



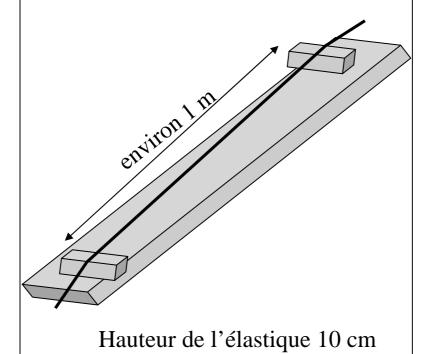


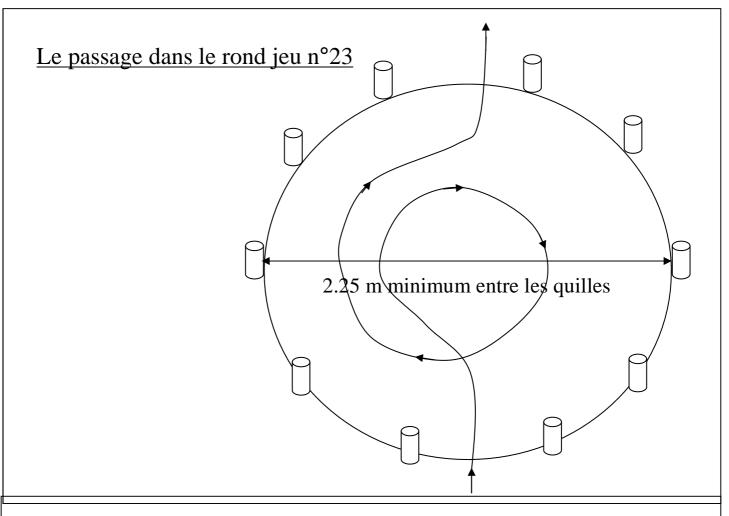
Saut à l'élastique jeu n° 30

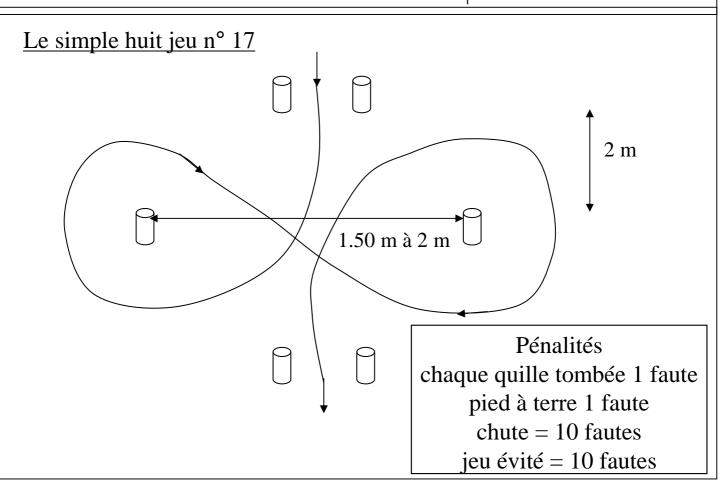
Pénalités

Élastique touchée 1 faute par roue

Jeu évité 10 fautes







Règlement 2014 Critérium National F.S.G.T. Des Jeunes Vététistes

1. QUALIFICATION

Le Critérium National FSGT des jeunes Vététistes est ouvert aux coureurs licenciés FSGT validés avant le 1er mars de l'année du championnat ou à la date de la 1ère course du comité (4 mois avant le Fédéral) répartis dans les catégories suivantes :

POUSSINS(e)s7 et 8 ans né(e)s en 2006 et 2007

PUPILLES9 et 10 ans né(e)s en 2004 et 2005

BENJAMINS(e)s11 et 12 ans né(e)s en 2002 et 2003

Les engagements devront parvenir à la fédération avant le 18 juin 2014. Seuls seront engagés ceux validés par le comité du coureur.

Les engagements sont à 1€pour les poussins, pupilles et benjamins.

2. MATERIEL

Le port du casque rigide est obligatoire sur le vélo.

Chaque concurrent ne devra posséder qu'un seul vélo.

Le changement de roues est autorisé au podium sur bris.

3. PRISE DES DOSSARDS

La prise de dossard se fera individuellement ou collectivement sur présentation de la Licence aux lieux et horaires indiqués dans le dossier préparatoire du championnat.

Des tranches de numéros seront attribuées suivant les catégories ci-dessus.

4. INDICATIF DES LONGUEURS DES CIRCUITS

POUSSINS(e)s1450 mètres

PUPILLES1700 mètres

BENJAMINS(e)s1950 mètres

5. ACCIDENT – INCIDENT La chute ou l'incident mécanique réparable ne sera pas prétexte à recommencer. Seul le bris de matériel, crevaison comprise ne permettant pas de poursuivre le parcours à vélo, et dûment constaté par les commissaires, pourra donner lieu à un deuxième départ après le dernier concurrent, sauf pour le Cross Country.

Le coureur qui abandonnerait une épreuve pour quelque raison que ce soit sera crédité automatiquement du maximum de fautes.

6. EPREUVE D'ADRESSE

A) Principe

Epreuve individuelle et non chronométrée. Seul le nombre de fautes sur les obstacles est pris en compte.

Un juge officiel et un secrétaire du comité organisateur, ainsi que 3/6 commissaires de 3/6 comités différents, sont nommés par le collectif d'organisation lors de la réunion préparatoire.

Le juge officiel indique aux 3/6 commissaires, avant l'épreuve, les fautes à comptabiliser.

Chaque concurrent se présente au départ de sa catégorie, en respectant l'ordre des plaques de cadre. Les horaires définitifs seront arrêtées en fonction du nombre d'engagés.

Le juge officiel donne le départ de chaque concurrent à tour de rôle.

Deux commissaires suivent chaque concurrent. Ils ne peuvent pas être du même comité que le concurrent.

Les commissaires annoncent à l'arrivée le numéro de la plaque et le nombre de fautes.

En cas de désaccord entre les deux commissaires sur le nombre de fautes, le juge devra trancher.

Le secrétaire note le nombre de fautes de chaque concurrent que lui indique le juge.

B) Barème des pénalités et exercices

Voir feuille d'exercice gymkhana (On ne parle pas de points mais de fautes)

7. CROSS COUNTRY

Epreuve individuelle et chronométrée.

8. CLASSEMENT

Gymkhana: Classement avec fautes

Cross-country: Le positionnement sur la ligne de départ se fera par lignes (à définir) selon le nombre de fautes durant le gymkhana.

Zéro faute : 1ère ligne, une faute : 2ème ligne, deux fautes : 3ème ligne etc...

9. DISCIPLINE

Toute équipe engagée sera soumise au respect des règlements du Championnat.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe à l'encontre des commissaires ou des participants sera sanctionnée. Seul le responsable de l'équipe sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

10. REUNION PREPARATOIRE

Seuls les responsables des comités sont invités.

11. RECLAMATIONS

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse ci-dessous.

12. RECOMPENSES FEDERALE

- 1 Médaille à chaque participant.
- 1 Echarpe au premier de chaque catégorie d'âge.

Un prix d'équipe avec label Critérium National de la jeunesse par comité sera remis aux 3 premiers comités par addition des 5 meilleures places des coureurs du comité sur les épreuves du Critérium National.

Des maillots au 1 premier du critérium de chaque catégorie d'âge (marquer Critérium) et les Trophées sont à la charge du comité organisateur.

Règlement 2014 du championnat National FSGT de VTT

LE LABEL CHAMPION NATIONAL:

Est accordé à partir du moment où il y aura, dans chaque catégorie autorisée au moins 10 partants issues d'au moins 8 comités pour les épreuves hommes et 5 partantes issues d'au moins 4 comités pour les féminines.

En dessous de ces quotas, le label **Critérium National Fédéral** est attribué ainsi qu'a chacune des 9 catégories de concurrents/tes plus jeunes (poussins, pupilles, benjamins), s'il y au moins 5 concurrents/tes d'au moins 2 comités à chaque départ

La décision de diminuer ces quotas peut être prise à la fin des inscriptions lors d'une réunion avec des responsables fédéraux.

1. CRITERIUM DES JEUNES VETETISTES

Ces critériums sont ouverts aux licenciés FSGT (licence omnisports FSGT)

Organisés en deux temps

1er gymkhana: poussins, pupilles, benjamins (garçons et filles)

2ème X country: poussins, pupilles et benjamins (garçons et filles)

Le même vélo tout terrain avec la même plaque numérotée sera utilisé pour les deux épreuves par le même concurrent.

REGLEMENT gymkhana à rajouter après validation

Catégories retenues :

Poussins et poussines

Pupilles (garçons et filles)

Benjamins et benjamines

Chaque concurrent devra courir dans sa catégorie d'âge.

2. QUALIFICATION

Ces championnats sont ouverts aux licenciés FSGT (licence omnisports FSGT). Le nombre total des participant(e)s est limité à 500. La fédération se réserve le droit de limiter le nombre de coureurs.

- * Chaque coureur uniquement licencié FSGT (homme ou femme) devra justifier sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou inter régional de la saison en cours, ou à trois épreuves vélo FSGT ou 50% (hors championnat fédéraux) des épreuves organisées dans le comité, du fédéral de la saison précédente et la date limite de clôture des engagements a ce fédéral.
- * Chaque coureur doublement licencié (homme ou femme) devra justifier la participation à douze (12) épreuves vélo FSGT (hors championnat fédéraux) ou 50% des épreuves organisées dans le comité huit (8) pour les minimes et cadets dont un championnat départemental ou régional ou inter régional de la saison en cours, du fédéral de la saison précédente et la date limite de clôture des engagements a ce fédéral.
- * Tout coureur (homme ou femme) détenteur d'une licence FFC de la saison en cours et possédant plus de 200 points (pour les hommes) et 400 points (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison précédente ne pourra prendre part à ce championnat National FSGT 2014.
- * De même tout coureur (homme ou femme) ayant été classé élite ou 1ère catégorie à la FFC au cours des 6 dernières années, ou ayant marqué plus de 200 points au cours des dernières saisons ne sera pas admis.
- * Article 15 du règlement national

3. LES 9 CATEGORIES DU CHAMPIONNAT NATIONAL :

MINIMES (F. et G.) né(e)s en 2000 et 2001

CADET (TE) S né(e) s en 1998 et 1999

JUNIORS nés en 1996 et 1997

ESPOIRS nés entre 1992 et 1995

SENIORS hommes nés entre 1975 et 1991

VETERANS hommes nés entre 1965 et 1974

MASTERS hommes nés en 1964 et avant

FEMININES nées en 1997 et avant

TANDEM : une seule catégorie.

Les équipages pourront être mixtes du point de vue des sexes, et des catégories d'âge (à partir des juniors inclus) Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge. A partir de la catégorie « cadet », un sur classement d'une catégorie d'âge peut être sollicité dans le seul cas d'une supériorité manifeste, et à condition obligatoire de produire un bilan médical complet, établi par un médecin du sport sur un plateau technique.

LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR A LA FEDERATION **AVANT LE 18 JUIN 2014.** SEULS SERONT ENREGISTRES CEUX PRESENTES ET VALIDES PAR LE COMITE DU COUREUR, ET ACCOMPAGNES DU REGLEMENT FINANCIER DES DROITS D'ENGAGEMENT **6 € PAR COUREUR**

Pour le tandem c'est 2 coureurs donc 2 engagements

4. TENUE VESTIMENTAIRE

Les coureurs d'un même comité devront revêtir un maillot identique par catégorie. Les champions départementaux et régionaux de VTT devront revêtir leurs maillots distinctifs.

5. MATERIEL

Le port du casque rigide est obligatoire pour toutes les épreuves.

Seule, l'utilisation d'un VTT est autorisée.

Les roues devront avoir un diamètre maxi de 29 pouces et les pneus d'une largeur supérieure à 1.5 pouces.

Le changement de roues et de vélo est interdit. Tout(e) concurrent(e) qui passera la ligne d'arrivée avec un numéro de dossard différent du numéro de cadre sera disqualifié(e).

6. DOSSARDS ET PLAQUES DE CADRES

La prise de dossard se fera individuellement ou collectivement aux lieux et horaires indiqués dans le dossier préparatoire du championnat.

Chaque dossard et plaque ne seront délivrés qu'après la vérification de la régularité de chaque licence fédérale qui sera gardée par l'organisateur et restituée à la fin de l'épreuve.

Chaque concurrent(e) devra obligatoirement porter un dossard sur le maillot et une plaque de cadre.

Des tranches de numéros seront attribuées suivant les catégories ci-dessus.

7. DEROULEMENT DES EPREUVES

L'appel des coureurs se fera nominativement, 15 minutes avant le départ réel. Les positions sur la grille de départ se feront : champions sortants, champions départementaux et régionaux, anciens champions, comité organisateur, puis les autres comités suivant l'ordre d'inscription.

Un mixte des comités sera fait à l'inscription par le CNAV.

Tout(e) arrivant(e) sera classé(e) pas de délai d'élimination. Tous (tes) les concurrents (es) seront arrêté(e) s dès que le premier coureur de sa catégorie aura franchi la ligne d'arrivée.

Rappel : Dans une course commune on ne fait pas stopper un coureur, par exemple un vétéran, si le 1er senior a franchi la ligne, mais que le 1er vétéran n'est pas encore arrivé, cela peut nuire au bon classement des dits vétérans.

8. RECOMPENSES FEDERALES

Chaque Champion(ne) se verra remettre un maillot de Champion Fédéral. Des médailles fédérales seront offertes aux 3 premiers de chaque championnat et de chaque critérium.

Un prix d'équipe avec label Championnat National par comité sera remis aux 3 premiers comités par addition des 5 meilleures places des coureurs du comité sur les épreuves du Championnat National.

9. REMISE DES RECOMPENSES

Les maillots, médailles de la fédération ainsi que les bouquets et coupes offerts par l'organisateur seront remis lors de la cérémonie protocolaire mentionnée dans la plaquette d'informations.

Les prix d'équipe seront remis lors du protocole de clôture.

10. REPRESENTATION FEDERALE

Un jury fédéral sera constitué. Pour ce faire, chaque comité devra présenter un officiel par tranche de 10 coureurs engagés. Ils devront être obligatoirement inscrits sur le questionnaire d'engagement, afin que ceux-ci puissent être validés. Un membre du Collectif National des Activités Vélo est désigné pour représenter la Fédération, et aura le rôle exclusif de médiateur. Pour l'édition 2014, il s'agit de: Roland Geisser et Jachy Charnay.

11. RECLAMATIONS

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Championnat

à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo de la F.S.G.T. 14/16, rue de Scandicci 93 508 PANTIN-CEDEX